

Referenzen und Initialen

Adresse für Telex an Dritte

p.B.58.06.4 - RY/RJ

Commen. _____ Exp. int. _____ Parture _____ Text. exp. _____ F. _____

Absence: _____

X _____ X _____ _____ _____ _____

Secrétariat pol. 1

Em. par voie _____ Em. par voie _____ Em. par voie _____ Em. par voie _____ Em. par voie _____ Em. par voie _____

wochentx

Directives politiques hebdomadaires no 13/88 du 9 mai 1988

Le Chef du Département se rendra à Vienne mercredi 11 mai pour assister à la Réunion des Ministres des Affaires Etrangères N+N dans le cadre de la CSCE. Lors de cette rencontre, un projet de document final devrait être approuvé par les MAE N+N et ensuite soumis à la conférence elle-même. En marge de cette réunion multilatérale, BRF rencontrera bilatéralement ses collègues Loncar de Yougoslavie, Sorsa de Finlande et Andersson de Suède. Brunner

////

copie : BRF/BRE/RJ

NNNN

9 mai 1988

30 41



Information hebdomadaire 18/8882e Session du Comité des ministres, Strasbourg, le 5.5.88

Une part importante de cette session du Comité des ministres a été consacrée à une rencontre avec des personnalités du Sud dans le cadre de la Campagne européenne pour la solidarité et d'interdépendance Nord-Sud. Le débat, sur ce thème, en présence du MAE du Sénégal, des Philippines et du Président du FIDA, a fait apparaître un consensus sur le besoin d'établir un dialogue politique sur ces problèmes d'importance et que le Conseil de l'Europe pourrait contribuer à faire tenir compte du respect des droits de l'homme et de la démocratie dans les politiques d'aide au développement.

Au cours de leur brève séance formelle, les Ministres ont entendu les rapports du Président en exercice du Conseil de la CE, M. H. D. Genscher, du MAE finlandais, M. K. Sorsa, sur les activités de l'AELE et du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. M. Oreja.

M. Genscher a surtout mis en évidence la rapidité des développements au sein de la CE, grâce notamment à l'accroissement de ses moyens propres. Il a souligné la nécessité pour l'Europe de jouer un rôle plus important dans l'économie mondiale et appelé de ses vœux une coopération plus étroite entre la CE et le Conseil de l'Europe afin d'assurer le lien nécessaire entre pays communautaires et pays non communautaires.

M. Sorsa a relevé que la coopération AELE-CE était au centre des activités de l'AELE, notamment dans la perspective du marché unique et de la création d'un espace économique européen. A cet égard, il a précisé que la réunion ministérielle de Tempere devrait donner un contenu concret à la Déclaration de Luxembourg.

M. Oreja s'est surtout interrogé sur l'avenir du Conseil de l'Europe. Comment avancer parallèlement à la CE? Comment faire moins mais mieux? Quel rôle incombe au Conseil de l'Europe?

Gespräch von Bundesrat Felber (BRF) mit
Aussenminister Genscher (G)

Ausgangspunkt für die Darlegungen von G. war seine Analyse der Ost-West Beziehungen im vertraulichen Teil der Europarats-Ministertagung. In den letzten Jahren seien ermutigende Veränderungen in mehrfacher Hinsicht festzustellen gewesen:

- KSZE-Konferenz in Stockholm mit der Zielsetzung, durch vertrauensbildende Massnahmen und Verifikation die Voraussetzungen für Abrüstung zu schaffen.
- INF-Abkommen, welches nicht möglich gewesen wäre, ohne einen Durchbruch bei der Verifikation.
- Rückzug sowjetischer Truppen aus Afghanistan.
- Fortschritte bei der Regelung von humanitären und menschenrechtlichen Einzelfällen, auch wenn diesbezüglich das Nötige noch nicht erreicht sei.

Es gelte nun, in der eingeschlagenen Richtung fortzuschreiten. Wichtig wäre insbesondere ein erfolgreicher Abschluss der KSZE. Der Zeitpunkt dafür sei gekommen und wohl auch günstig (Moskauer Gipfel). Dabei sei eine aktive Rolle der N + N erwünscht. Der Abschluss sei Voraussetzung für Verhandlungen über konventionelle Stabilität (auf niedrigerem Niveau) in Europa. Es gelte die konventionelle sowjetische Ueberlegenheit durch Verhandlungen zu eliminieren. Die Fähigkeit zu Ueberraschungsangriffen müsse beseitigt werden. Auch der Abschluss der Genfer Verhandlungen über die Elimination chemischer Waffen sei dringlich, denn diese erfüllten keine Abschreckungsfunktion und es bestehe die Gefahr weiterer Proliferation (Iran/Irak).

G. wies darauf hin, dass die NATO daran ist, ein Sicherheits-Gesamtkonzept zu erarbeiten. Nuklearwaffen erfüllten eine politische Funktion. Ziel der westlichen Politik sei es, die militärische Sicherheit zu gewährleisten und einen Krieg zu verhindern. INF habe mehr Sicherheit gebracht. Es wäre widersinnig, dafür nun einen Ausgleich durch zusätzliche nukleare Waffen anderswo verlangen zu wollen. Ein Entscheid über die Modernisierung dieser Waffen sei erst möglich, wenn das Gesamtkonzept vorliege.

Mit Bezug auf die Entwicklung in der UdSSR meinte G., dass es Sache der Sowjets sei zu entscheiden, wo die Grenzen des Reformprozesses liegen. Der Westen solle sich darauf beschränken zu untersuchen, ob dieser in seinem Interesse liege. Die Sowjets hätten begriffen, dass mehr Kreativität und Innovation ohne

- 3 -

innere Veränderungen nicht möglich sind. Dabei messen sie ihre wirtschaftliche Leistungsfähigkeit nicht nur am Westen, sondern auch an China, zu dem sich der Abstand verkürzt habe. Eine Verbesserung der wirtschaftlichen Situation in der UdSSR liege auch in unserem Interesse und trage dazu bei, dieses Land stärker in die internationale Politik zu integrieren.

Kann man den Sowjets vertrauen? Vertrauen verdienen nur Tatsachen. Aber man dürfe von den denkbaren Entwicklungen nicht immer die schlechteste einkalkulieren. Bei unserer Abschreckungstrategie gehen wir davon aus, dass die Sowjets rationell reagieren. Dies müsse man auch sonst erwarten.

Abschliessend unterstrich G. noch einmal, dass weitere Fortschritte nur möglich seien, wenn es gelinge, westliche Sicherheit zu bewahren. Daraus folge die Unverzichtbarkeit des westlichen Bündnisses. Kriterium für jede weitere Abrüstung müsse sein, ob die Sicherheit dabei zu- oder abnehme.

BRF gab einen ausführlichen und detaillierten Bericht über Stand der Arbeiten der N + N im Hinblick auf die Vorbereitung eines KSZE Schlussdokuments. Das N+N Dokument soll am 12./13. Mai von den Aussenministern genehmigt werden.

G., der die Bedeutung des Europarats als Instrument der europäischen Zusammenarbeit unterstrich und sich sehr positiv über den Stand der bilateralen Beziehungen äusserte (doppelt so grosser Wirtschaftsverkehr der BRD mit der Schweiz als mit allen Oststaaten zusammengenommen), lud BRF für das zweite Halbjahr 1988 nach Bonn ein. BRF nahm diese Einladung danken an.

Entretien bilatéral CF Felber avec MAE Norvège,
M. Stoltenberg (S)
(en marge séance Conseil Europe 5.5.88 à Strasbourg)

Après que Chef Département ait succinctement rappelé position particulière de la Suisse en Europe et plus particulièrement vis-à-vis des Communautés, S expose à son tour problématique européenne telle que perçue par la Norvège. Il rappelle en particulier que vis-à-vis CE son pays n'avait aucun problème dans le domaine de la coopération politique, puisque Norvège n'est pas neutre. D'autre part, le Royaume scandinave n'étant pas le siège de grandes sociétés multinationales, son interpénétration économique avec les 12 n'est pas comparable à la nôtre.

S relève encore certaines particularités norvégiennes, dont déséquilibre de population entre sud et nord, le problème de l'agriculture et avant tout un problème de nature psychologique. En effet, on ne saurait oublier que la Norvège est un pays jeune (indépendance 1905) et que ses réflexes nationalistes sont assez particuliers. C'est sans doute, selon S, la raison profonde du vote négatif de 1972 (référendum pour entrer au CE). Toutefois on peut constater à l'heure actuelle que beaucoup de chemin a été parcouru et qu'il existe dès lors en Norvège un réflexe européen (on constate notamment que les milieux de la pêche qui étaient tout-à-fait opposés à la CE en 1972 ne le sont plus). Le gouvernement et les principaux partis politiques n'ont cependant pas encore voulu poser formellement la question de l'adhésion. On attend à Oslo de voir comment se concrétisera l'acte unique de 1992.

S insiste sur l'importance d'une plus grande collaboration au sein de l'AELE, puisque celle-ci a une position clé en tant que telle vis-à-vis des CE (partenaire à la fois plus important que USA et Japon réunis). Vu la coopération nordique au sein AELE, il serait important qu'une coopération semblable avec la Suisse puisse aussi se développer.

S s'est encore félicité du rôle actif de la Suisse dans le système des Nations Unies, son importance n'ayant jamais été sous-estimée par la Norvège.

Entretiens entre le S.E. Brunner
et le Sous-secrétaire d'Etat aux AE
de Turquie, M. Nüzhet Kandemir, à Ankara,
le 2 mai 1988

1. Relations bilatérales

K exprime sa satisfaction devant l'absence totale de problèmes politiques bilatéraux. Il invite le CF Felber à se rendre en Turquie dans de meilleurs délais. Il se montre d'accord avec BRE de maintenir l'échange de visites au niveau des Secrétaires d'Etat sur une base de 18 mois à 2 ans.

BRE se félicite également du développement de nos bonnes relations politiques et du niveau ascendant de nos relations économiques équilibrées. Les quelque 60'000 turcs résidants en Suisse sont appréciés. En revanche, nous sommes confrontés à une vague de demandeurs d'asile dont 95 % cherchent à nous abuser. Nous voulons rendre plus restrictive notre politique d'asile pour éviter les faux réfugiés.

L'Ambassadeur Weiersmüller expose le problème des faux documents présentés par ces requérants. Une avocate suisse est envoyée à notre ambassade à Ankara pour mieux dépister ces falsifications. WER s'est entretenu avec des représentants du Ministère de l'Intérieur et du MAE. K. revient sur la proposition turque de convoquer des réunions d'experts ayant à traiter de l'ensemble de ces problèmes. BRE et WER prennent note de cette proposition tout en mentionnant les exigences de protection des données personnelles, liées aux demandes d'asile, même abusives.

K relève une divergence de vues sur l'application de la convention unique des Nations Unies de 1961 sur le contrôle des stupéfiants et suggère une réunion d'experts à ce sujet. Il rappelle le problème des mariages de Turcs en Suisse, où on ne requiert pas tous les documents nécessaires. BRE rétorque que dès l'entrée en vigueur de notre nouvelle loi sur la nationalité, le 1.1.89, ce genre de problème se résoudra de lui-même. K prétend que les informations sur les détenus et condamnés turcs ne sont pas convenablement transmises aux représentations turques. BRE en prend note et transmettra cette remarque à qui de droit. K propose à nouveau de procéder à des réunions bilatérales régulières d'experts de la lutte contre le terrorisme, comme l'avait déjà fait son prédécesseur M. Tezel. BRE rappelle notre position réservée à cet égard, mais soumettra cette nouvelle demande à la police suisse.

K se félicite du développement de nos relations économiques, appelées à progresser encore, notamment dans le domaine du tourisme, et par le biais des nouvelles zones de libre-échange créées en Turquie.

BRE expose le voeu de l'Institut suisse de météorologie de voir s'améliorer la présence turque au sein d'EUMETSAT.

2. Questions européennes

K La Turquie tâche de développer son association avec la CEE dans la mesure où cela sert son adhésion, prévue par l'Accord d'association. La Turquie est consciente des nécessaires adaptations administratives et législatives. Elle veut accéder au grand marché européen, non pour exporter sa main-d'oeuvre, mais pour développer son économie et son emploi en Turquie même.

BRE expose notre attitude face à la CE, en précisant que nous sommes conscients de devoir payer un certain prix pour accéder au marché unique, tout en soulignant que nous ne sommes pas un partenaire négligeable de la CE.

K aborde la question des requêtes chypriotes au Conseil de l'Europe contre la Turquie. La troisième requête devrait n'avoir aucunes suites. Si elle en a, la résolution doit être équilibrée.

BRE explique notre souci de ne pas porter atteinte à la CDDH. Le premier projet de résolution préparé par les amis du président n'est qu'une base de discussions. Par ailleurs BRE se préoccupe de la tendance du Conseil de l'Europe de s'ouvrir par trop à l'Est, outrepassant en cela ses compétences. K est tout à fait d'accord avec cette attitude.

3. Relations interbalkaniques

Le Ministre Ekinçi expose les problèmes turco-bulgares, issus de la violente campagne de bulgarisation de la minorité turque commencée en 1984. A la veille de la Conférence balkanique, un protocole bilatéral du 23.2.1988, prévoyant deux groupes de travail parallèles, a détendu l'atmosphère. Les Bulgares avaient sousestimé, en 1984, la réaction turque.

4. Est-Ouest

BRE Depuis 1972, la CSCE est devenue une organisation régionale qui n'en a pas le nom. Trois domaines nouveaux y ont pris de l'ampleur : le désarmement, l'environnement et les droits de l'homme. Nous sommes d'accord avec une Conférence des droits de l'homme à Moscou, qui seront hissés au même niveau que le désarmement. Les négociations dans ce dernier domaine peuvent continuer à 23, pour autant que les liens avec les 35 soient maintenus. Les Autrichiens voudraient héberger une conférence sur le désarmement à Vienne. Nous sommes d'accord. Certains pays cependant pourraient s'y opposer et préférer Genève. Si l'accord se fait sur Genève, nous l'accueillerons.

5. Iran-Irak

K L'avance iranienne s'est arrêtée il y a 3 semaines. La reprise de Fao constitue un grave revers militaire pour l'Iran, où le moral est bas et où l'on vit une psychose des armes chimiques. Les rivalités internes tournent à l'avantage de Rafsanjani.

Malgré ces développements, les dirigeants iraniens ne modifieront vraisemblablement pas leur politique. Le SG des NU a rencontré des représentants des deux pays pour discuter de l'application de la résolution 598. Aucun progrès n'a eu lieu, bien que l'Iran ait adopté une attitude modérée face au plan d'application. La Turquie a dès le début du conflit adopté une position de neutralité active. Ses efforts de conciliation n'ont pas eu de résultats jusqu'ici. La rupture des relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran est un pas dans la mauvaise direction. Les Iraniens voudront bientôt envoyer 250'000 des leurs à la Mecque, et l'Arabie Saoudite a demandé 9000 gendarmes en renfort.

BRE Pas plus que la Turquie, nous ne voyons pas la finalité de la présence de pays tiers dans le Golfe. Des rumeurs sur l'envoi d'armes chimiques à l'Irak par certains pays européens ont couru. Il semblerait que leur provenance soit une entreprise allemande installée au Liban. Les Iraniens disposent également de telles armes, mais ne s'en servent pas pour profiter de l'effet actuel de propagande.

6. Moyen-Orient

Mme Unaydin : La Turquie a traditionnellement de bonnes relations avec les pays arabes. Elle condamne les mesures israéliennes dans les territoires occupés. La résistance palestinienne actuelle est plus générale qu'auparavant. Le concept de sécurité israélien est faux : la menace vient des Arabes vivant dans les territoires occupés. Israël doit donc se défaire de ces territoires. Malgré ses défauts, la Turquie approuve le plan Shultz.

BRE L'administration américaine sortante a l'avantage de ne pas devoir être réélue. Elle peut donc aller plus loin dans la recherche de solutions possibles, ce dont les Arabes devraient profiter en s'asseyant pour négocier.

7. Chypre

M. Akbel : La Turquie est en faveur de discussions entre les leaders des deux côtés sous les auspices des Nations Unies. La question chypriote n'est pas apparue avec la présence militaire turque sur l'île. Celle-ci est la conséquence, non la cause, du problème : les NU y étaient présentes dès 1964, non 1974. M. Vassiliou a adopté des positions, après son élection, qui laissent penser que la situation a plutôt empiré. La question fondamentale n'est pas de savoir comment retirer les troupes turques, mais comment reconstruire un Etat indépendant et bi-communautaire. L'île ne sera jamais une deuxième république grecque. Elle sera un Etat gréco-turc, sans qu'une partie domine l'autre. Les Chypriotes turcs ne constituent pas une minorité, ils représentent une communauté égale en droits.

BRE Pour qu'une solution soit trouvée, il faut une volonté de vivre ensemble, une confiance mutuelle et des mécanismes stricts délimitant les droits de chacun, et donc une Constitution très détaillée.

Jahresversammlung der Asiatischen Entwicklungsbank (27.-30. April in Manila)

Mit Ausnahme von Kambodscha waren sämtliche 47 Mitgliedstaaten vertreten, darunter zum ersten Mal seit dem Beitritt der VR China vor zwei Jahren auch wieder Taiwan mit einer Regierungsdelegation (Leitung der schweizerischen Delegation Botschafter S. Arioli). Unter den zahlreichen Beobachtern befand sich bereits zum zweiten Mal eine Regierungsdelegation der UdSSR, die als ESCAP-Mitglied seit der Gründung der Bank regelmässig eingeladen wird. Pressespekulationen über einen Beitritt der UdSSR erscheinen allerdings verfrüht, denn die Delegation nahm weder mit der Bankleitung noch unseres Wissens mit anderen Delegationen das Gespräch darüber auf.

Dagegen sorgte die Teilnahme Taiwans für einige Spannung, da dessen Regierung die von der Bankleitung mit der VR China bei deren Beitritt ausgehandelte Länderbezeichnung "Taipeh, China" noch immer nicht akzeptiert. Die taiwanesishe Delegation protestierte denn auch bei jeder Gelegenheit dagegen und die Delegierten trugen sämtliche die Nationalfahne im Knopfloch. Die Delegation der VR China ihrerseits bezeichnete dieses Verhalten als provozierend und berief sich auf die Vereinbarung mit der Bankleitung. In der Gouverneursrede wies sie auch darauf hin, dass Taiwan Bestandteil Chinas sei. Gleichzeitig betonte sie aber, dass sämtliche Mitgliedsländer der ADB, einschliesslich Taipeh an der nächstjährigen Jahresversammlung in Beijing willkommen seien. Die Teilnahme Taiwans in Manila ist wohl nicht zuletzt im Hinblick darauf zu sehen.

Allgemein zeigten sich die Gouverneure in ihren Reden befriedigt über das Wirken der Bank im abgelaufenen Jahr (Erhöhung der Kreditzusagen; weitere Senkung des Darlehenszinssatzes auf 6,59% p.a. im Vergleich zur Weltbankrate von 7,7% p.a.; trotz erhöhter Kreditzusagen kein "Bunching" vor Jahresende mehr; vorsichtige Entwicklung neuer Finanzierungsinstrumente). Die meisten Delegationen unterstrichen die Notwendigkeit dem Umweltschutz, dem Politikdialog zwischen Bank und Darlehensnehmern, den Länderstrategien sowie der Unterstützung des privaten Sektors einschliesslich der Entwicklung der Kapitalmärkte, vermehrte Aufmerksamkeit zu schenken.

Im letzten Herbst setzte die Bankleitung in der Folge von Vorstössen, namentlich der USA an der Jahresversammlung 1987 eine fünfköpfige Expertengruppe ein, welche Vorschläge zur Funktion der Bank im nächsten Jahrzehnt ausarbeiten sollte. Viele Delegationen unterstrichen die Bedeutung, die sie dieser Gruppe beimessen. Im Anschluss an die Jahresversammlung fand ein Treffen mit dem Präsidenten Okita statt. Da die Arbeiten der Gruppe aber erst am Anfang stehen, kam trotz des Interesses der Delegationen keine Diskussion zustande. Vor allem die Geberländer insistierten deshalb auf weiteren derartigen Treffen.

Da die Bank über ausreichende Liquidität verfügt, werden die Verhandlungen über die vierte Kapitalaufstockung frühestens Mitte nächsten Jahres aufgenommen und vielleicht Ende 1990 abgeschlossen werden. Verschiedene Länder, darunter vor allem Japan haben den Wunsch nach einer Erhöhung ihres Kapitalanteils ausgesprochen. Schon vor der Jahresversammlung haben die USA erklärt, die heute bestehende Parität mit Japan auch in einem solchen Falle beizubehalten. Die Frage, ob für einzelne Länder - neben Japan stellten auch Taiwan und einige Entwicklungsländer entsprechende Begehren - unverzüglich eine besondere Kapitalerhöhung durchgeführt werden soll, wurde jedoch nicht vertieft, sondern wird im Exekutivausschuss in den nächsten Wochen diskutiert werden. Im Rahmen des Recycling seiner Ueberschüsse hat Japan im Laufe des letzten Jahres der Bank auf verschiedenen Wegen Mittel zur Verfügung gestellt ("Japan Special Fund" für technische Hilfe und "Japan Scholarship Fund". Ferner haben seine institutionellen Investoren mit Garantien der Bank Projekte finanziert). Das Schlagwort der "Japanisierung" der Bank ist deshalb mehr und mehr zu hören.

OCDE: Comité exécutif en session spéciale

Le CESS a tenu les 2 et 3 mai 1988 sa 56ème réunion au siège de l'OCDE à Paris. La délégation suisse était conduite par le Directeur Blankart. Comme prévu, les travaux ont porté sur la préparation de la Conférence ministérielle des 18 et 19 mai prochains. En plus de la situation économique qui venait de faire l'objet, les 28 et 29 avril, de la réunion du Comité de politique économique, deux thèmes ont retenu l'attention du CESS cette fois-ci, à savoir l'Uruguay Round et les pays nouvellement industrialisés.

Uruguay Round: Le CESS a soutenu les conclusions auxquelles était parvenu le Comité des échanges début avril sur le type de messages que les ministres devraient lancer à l'OCDE au sujet du processus en cours de la négociation de l'Uruguay Round et notamment de la revue à mi-parcours qui aura lieu début décembre à Montréal. La Suisse a rappelé sa position selon laquelle Montréal ne doit pas devenir l'objet d'une deuxième négociation, l'important étant, en vue de contribuer au succès de Montréal, que des premiers signes tangibles de progrès apparaissent dans tous les secteurs de la négociation dans les enceintes où celle-ci se déroule à Genève. L'Uruguay Round demeure un processus global. La Conférence ministérielle de l'OCDE devra donc donner aux négociateurs du round l'impulsion politique à cet effet, sans s'immiscer dans la négociation elle-même qui, elle, doit se dérouler exclusivement entre les parties contractantes. Dans le domaine de l'agriculture, le CESS a été caractérisé par des interventions modérées de la plupart des délégations. C'est un peu le calme avant l'orage potentiel. Les Etats-Unis, en particulier, n'ont pas à ce stade fait valoir de position très tranchée en la matière comme on aurait pu s'y attendre. Les jours qui restent d'ici la Ministérielle montreront si cette apparente retenue de Washington n'était qu'une manoeuvre tactique.

Pays nouvellement industrialisés: Le CESS a mené une discussion fort intéressante sur la problématique des NIC's. Ceux-ci prennent en effet de plus en plus de poids dans l'économie mondiale. Comment établir un dialogue avec ces pays ou avec ces économies (puisque Hong Kong et Taiwan ne sont pas des entités nationales pleinement souveraines) pour qu'ils assument les tâches qui correspondent à leur nouvelle puissance? En particulier, l'OCDE peut-elle essayer de préparer un tel dialogue avec les NIC's? La Suisse a un intérêt évident à ce qu'un tel dialogue s'effectue dans un cadre véritablement multilatéral afin d'éviter que les différentes régions des NIC's soient prises en charge sur un plan exclusivement régional ou bilatéral, notamment sous l'influence du Japon et des Etats-Unis. Les ministres poursuivront la réflexion sur cette problématique de manière officieuse. En outre, il est prévu que le Secrétariat général soumette au CESS, pour une réunion qu'il tiendrait en automne, des propositions plus précises en vue d'envisager un tel dialogue. Demeure posée la question fondamentale de savoir si les NIC's pouvant entrer en considération sont vraiment prêts et capables d'entrer en dialogue avec l'OCDE en tant que telle.

Visite à Berne
du Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères égyptien,
Monsieur Boutros Boutros-Ghali (X)

Profitant d'un séjour à Genève, X s'est rendu à Berne pour avoir un entretien privé avec le Chef du Département. Leur conversation a porté sur les questions suivantes :

1. Conflit israélo-arabe

X estime que l'Europe, dans son ensemble, a manqué de fermeté à l'égard d'Israël et de sa politique de violation flagrante des droits de l'homme dans les territoires occupés. X déplore que dix ans après les Accords de Camp David et les espoirs qu'ils avaient fait naître, la situation reste plus bloquée que jamais. Pour X, les efforts de M. Shultz sont dignes d'intérêt et devraient permettre à la prochaine administration américaine de "reprenre le flambeau". Mais X ne voit pas de progrès sur le chemin menant à la paix sans que l'Union soviétique ne soit associée au processus.

2. Rapprochement Arafat - Hafez el Assad

X est persuadé qu'il est nécessaire de maintenir un contact avec la Syrie qui continuera d'occuper une position-clef au Proche-Orient. L'Egypte est d'autant mieux habilitée, selon X, à prodiguer de tels conseils politiques aux protagonistes du conflit que ses propres relations avec la Syrie demeurent au plus bas.

3. Iran - Irak

X regrette que l'Egypte n'ait pas su conserver des relations, même minimales, avec Téhéran. En effet, le Caire continue à croire que rien n'arrêtera l'Irak dans sa guerre contre l'Irak, pas même la disparition de Khomeini. Cette évaluation sous-tend la forte présence logistique égyptienne au côté du régime de Saddam Hussein - on parle d'un million d'Egyptiens en Irak.

4. Liban

Le Caire, selon X, conserve des relations privilégiées tant avec les Sunnites qu'avec les Maronites. X croit qu'en dépit de la situation, un président maronite pourra être élu avec, naturellement, l'accord de Damas. Cependant, conscient de la susceptibilité des Syriens, le Caire agit avec la plus grande discrétion dans son soutien aux candidats potentiels, dont le plus probable, selon X, pourrait être Michel Aoun, général en chef de l'armée.

5. Vocation africaine de l'Egypte

X a rompu une lance en faveur de l'aide qu'il juge nécessaire et urgent d'apporter à l'Afrique. A ses yeux, cette aide devrait être ciblée plus sur des régions données ayant des problèmes communs à résoudre et à surmonter que sur des pays pris individuellement, afin de décourager ce que X appelle "les micro-nationalismes". Brunner

Bern, den 11.5.88

1.A.22.14.7.3. - HK/IAS

Interne VerteilerlisteBetrifft: Dir. pol. 13 et Inform. hebdom. 18/88

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiter	Frau Hanselmann	
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Brunner	BRE
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Barras	BF
Protokoll	Botschafter Barbey	BAC
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer	RY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg	LA
	Hr. Faivet	FB
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin	SIN
	Hr. Pedotti	PGF
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg	RUE
	Hr. Blickenstorfer	BLI
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Muheim	MF
	Minister Erard	ER
	Minister Gyger	GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER

Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Creola	CRE
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals Personalsektion	Hr. von Graffenried Hr. Kaiser/Hr. Reich	GRP KA/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe Stellvertr. Direktor	Botschafter Staehelin Hr. Wilhelm	SFR WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland Vizedirektor	Hr. Bill Hr. Giovannini Hr. Högger	BH GI HL
Informationsdienst Multilaterale Angelegenheiten Sektion human. Nahrungsmittelhilfe Integrationsbüro EDA/EVD	Hr. Leuzinger Hr. Pasquier Frau Schelling R. Minister Kellenberger	LP PA SGR Ke

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER
 AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
 Presse- und Informationsdienst
 i.A.22.14.7.3. - HK/IA

Bern, den 11.5.88

T E L E G R A M M (CH)

a) an die diplomatischen Vertretungen in: **Dir.pol. 13 et Inform. hebdom. 18/88**

- Accra	- Helsinki	- Rabat
- Addis Abeba	- Houston	- Riad
- Alger	- Islamabad	- Rio de Janeiro
(- Amman)	- Istanbul	- Rom
- Ankara	- Jakarta	- San Francisco
- Athènes	- Johannesburg	- San José
- Bagdad	- Kairo	- Santiago
- Bangkok	- Kinshasa	- Sao Paulo
- Barcelona	- Lagos	- Seoul
- Beirut	- Lima	- Stockholm
- Berlin Ost	- Lissabon	- Teheran
- Berlin West	- London	- Tel-Aviv
- Bombay	- Los Angeles	- Tokio
- Bonn	- Luxemburg	- Washington
- Brasilia	- Madrid	- Wien
- Brüssel (2)	- Marseille	
- Budapest	- Mexiko	
- Buenos Aires	- Montreal	
- Bukarest	- Moskau	
- Canberra	- Nairobi	
- Caracas	- New Delhi	
- Chicago	- New York (2)	
- Colombo	- Ottawa	
- Dar es Salaam	- Oslo	
- Den Haag	- Paris (3)	
- Djeddah	- Peking	
- Dublin	- Prag	
- Guatemala	- Pretoria	
- Havanna		

b) per Kurier:

Abidjan		Panama
Abu Dhabi		Panmunjom
Addis Abeba	Hamburg	Paris (3)
Akkra	Hanoi	Prag
Alger	Harare	Pretoria
Amman	Havanna	Quito
Amsterdam	Helsinki	Rabat
Ankara	Hong Kong	Rio de Janeiro
Antananarive	Houston	Rom
Asuncion	Islamabad	San Francisco
Athen	Istanbul	San José
Atlanta	Jakarta	Santiago de Chile
Bagdad	Johannesburg	Sao Paulo
Bangkok	Kairo	Singapur
Barcelona	Karachi	Sofia
Beijing	Khartoum	Stockholm
Beirut	Kigali	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kinshasa	Stuttgart
Berlin/BRD	Kopenhagen	Seoul
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Sydney
Bogota	Kuwait	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lagos	Tel-Aviv
Bonn	La Paz	Tokio
Bordeaux	Lima	Toronto
Brasilia	Lissabon	Tripolis
Brüssel+Mission	London	Tunis
Budapest	Los Angeles	Vancouver
Buenos Aires	Luanda	Warschau
Bukarest	Luxembourg	Washington
Canberra	Lyon	Wellington
Caracas	Madrid	Wien
Chicago	Mailand	Yaoundé
Colombo	Manchester	Zagreb
Conakry	Manila	
Dakar	Maputo	
Damaskus	Marseille	
Dar es Salaam	Melbourne	
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste